

Sanofi entame un nouveau chapitre de sa stratégie Play to Win

- Sanofi augmente ses investissements dans son pipeline pour réaliser pleinement son potentiel de croissance long terme, forte de lancements réussis et de ses avancées en R&D
- L'entreprise lance des initiatives stratégiques en matière de coûts ; la majeure partie des économies réalisées sera réallouée à l'innovation et aux moteurs de croissance.
- Sanofi annonce son intention de séparer son activité Santé Grand Public au plus tôt au quatrième trimestre 2024, à travers la création d'une entité cotée en bourse dont le siège sera en France.
- Sanofi réitère sa politique d'allocation du capital et son objectif de croissance du BNPA des activités en 2023, et donne des perspectives préliminaires pour 2024 et 2025.

Paris, le 27 octobre 2023. Sanofi présente aujourd'hui le nouveau chapitre de sa stratégie *Play to Win*. Cette stratégie reste axée sur ses objectifs essentiels : le lancement de médicaments et de vaccins innovants, un déploiement agile et efficient des ressources et l'amélioration de la productivité de la R&D. À cette fin, Sanofi annonce son intention d'augmenter ses investissements en R&D pour exploiter pleinement le potentiel de son pipeline, stimuler la croissance à long terme et améliorer la valeur actionnariale. L'entreprise annonce également son intention de séparer son activité Santé Grand Public, ce qui permettra d'adapter encore davantage la gestion et l'allocation des ressources aux besoins de l'activité biopharmaceutique. Dans l'activité biopharmaceutique, des opportunités de création de valeur et des leviers opérationnels à plus long terme ont été identifiés pour soutenir l'accélération des investissements en R&D. Sanofi réitère ses objectifs financiers 2023 et donne des perspectives préliminaires pour 2024 et 2025 qui reflètent ce nouveau chapitre de sa stratégie.

Paul Hudson

Directeur Général, Sanofi

« Nous avons réalisé des progrès majeurs dans le cadre de notre stratégie Play to Win avec le lancement de produits innovants et le développement d'un portefeuille de R&D de premier plan en immunologie, comme en témoigne notre récente série de résultats positifs en R&D. Dans ce nouveau chapitre de notre stratégie, nous renforçons nos investissements en R&D et franchissons des étapes pour devenir un pure player biopharmaceutique, tout en optimisant encore davantage notre structure de coûts. Cela nous permettra d'accélérer l'innovation et de développer nos moteurs de croissance, tout en garantissant une rentabilité à long terme et en renforçant la création de valeur actionnariale. Nous sommes enthousiastes à l'idée de consolider les succès de notre stratégie et sommes confiants dans la valeur de long terme que nos investissements généreront pour toutes les parties prenantes de Sanofi. »

Accomplissements de la stratégie Play to Win depuis 2019

La stratégie pluriannuelle *Play to Win* de Sanofi est axée sur la croissance, l'innovation et l'efficacité. Elle place Sanofi en position de succès à long terme et a permis des avancées significatives depuis 2019, notamment :

- La réalisation de 13 trimestres consécutifs de croissance.
- La réussite du développement commercial de Dupixent® pour qu'il figure parmi les premiers médicaments au monde, avec des ventes annualisées au T3 2023 proches de 11 milliards d'euros.
- Le développement d'une activité Vaccins à forte croissance, qui a enregistré une hausse des ventes dans le haut de la fourchette à un chiffre depuis 2018, et dont au moins cinq nouveaux programmes devraient entrer en phase 3 d'ici 2025.
- La réussite du lancement de six nouvelles entités moléculaires au cours des deux dernières années (Xenpозyme®, Nexviazyme®, Enjaymo®, ALTUVIIIIO®, TZIELD® et Beyfortus®).
- Le développement d'un pipeline de pointe dans le domaine de l'immunologie et de la neuro-inflammation, avec actuellement sept produits en phase intermédiaire ou avancée de développement, chacun ayant un potentiel de ventes d'au moins 2 à 5 milliards d'euros en

rythme de croisière (itepekimab, tolebrutinib, amlitelimab, frexalimab, rilzabrutinib, SAR443765-IL13/TSLP, SAR441566-TNFi oral).

- L'exécution d'un plan d'économies de coûts de 2,7 milliards d'euros, pour réinvestir dans les moteurs de croissance de l'entreprise.
- La réalisation de plus de 25 opérations de *business development* et acquisitions créatrices de valeur pour renforcer le portefeuille de Sanofi.
- La rationalisation du portefeuille de produits de l'activité Santé Grand Public, pour se concentrer sur ses marques prioritaires.
- L'amélioration significative du résultat opérationnel des activités et du flux de trésorerie disponible.

Augmentation des investissements pour renforcer le portefeuille de R&D

La mission stratégique de Sanofi est de transformer la pratique de la médecine grâce à des avancées scientifiques majeures qui améliorent la vie des gens. À cette fin, l'entreprise accélère ses investissements en R&D afin de proposer des innovations à forte valeur ajoutée.

Ces investissements supplémentaires renforceront et soutiendront la trajectoire de croissance et de rentabilité à long terme de l'entreprise, et alimenteront des projets actuels ou nouveaux en développement clinique.

Comme déjà annoncé, Sanofi organisera une Journée Investisseurs.euses dédiée à la R&D à New York le 7 décembre 2023, au cours de laquelle elle partagera plus d'informations sur son pipeline et ses nouvelles pistes de croissance. Cette journée comprendra des présentations du nouveau Responsable Monde de la R&D de Sanofi, Houman Ashrafian, ainsi que des membres clés des équipes R&D.

Houman Ashrafian

Responsable Monde, Recherche et Développement, Sanofi

« C'est un moment passionnant et majeur pour la R&D de Sanofi. Nous sommes en position de force pour renforcer nos investissements et révéler tout le potentiel de notre pipeline. Nos investissements suivront notre stratégie pour créer la médecine de demain grâce à la science la plus innovante et permettre un meilleur accès aux médicaments et aux vaccins pour les patient.e.s et aux communautés que nous servons. Nous nous engageons à investir dans l'innovation avec discipline et nous réallouons nos ressources, en donnant la priorité aux projets premiers ou meilleurs de leur catégorie, pour financer notre croissance future. Nous sommes impatient.e.s de présenter plus en détail aux investisseurs.euses la science robuste qui soutient notre plan, lors de notre prochaine journée R&D. »

Initiatives stratégiques en matière de coûts

Sanofi annonce les nouvelles étapes des efforts d'amélioration de sa structure de coûts avec le lancement d'initiatives d'efficacité dans l'ensemble de son activité Biopharmaceutique, qui libéreront des ressources opérationnelles pour soutenir l'accélération des investissements en R&D et dégager des opportunités de création de valeur. Cela inclura notamment la priorisation des investissements R&D et la modernisation de l'approche commerciale de l'entreprise. Sanofi vise des économies d'un montant total pouvant aller jusqu'à 2 milliards d'euros entre 2024 et fin 2025 et dont la majeure partie sera réallouée au financement de l'innovation et des moteurs de croissance.

Intention de séparer l'activité Santé Grand Public

Suite à l'annonce en décembre 2019 de la création d'une entité commerciale mondiale autonome, l'activité Santé Grand Public de Sanofi est devenue une entreprise de premier plan présente dans 150 pays avec plus de 11 000 employé.e.s, des ressources dédiées à la R&D, à la production, au digital ainsi qu'une feuille de route propre en matière de développement durable.

Sanofi annonce son intention de séparer l'activité Santé Grand Public pour se concentrer sur les médicaments et les vaccins innovants. La séparation envisagée visera à créer deux entités, chacune mieux équipée pour poursuivre sa propre stratégie commerciale, allouer ses ressources et son capital, et se concentrer sur la croissance long terme de leurs marchés respectifs. Sanofi estime que la séparation permettra à l'activité Santé Grand Public de tirer parti de son portefeuille de marques leadeuses, de poursuivre sa croissance et la création de valeur actionnariale.

Julie Van Ongevalle

Vice-Présidence Exécutive, Santé Grand Public, Sanofi

« Nous avons franchi des étapes significatives depuis que nous avons décidé de faire de la Santé Grand Public de Sanofi une entité commerciale mondiale autonome au sein du Groupe. Nous avons adapté notre activité à l'évolution des besoins du secteur de la santé grand public, proposé un portefeuille de marques rationalisé mais diversifié de produits et de solutions scientifiques et obtenu la première accréditation B Corp pour une grande entreprise de santé grand public en Amérique du Nord. Les équipes et moi-même sommes impatient.e.s de devenir un leader mondial autonome sur le marché attractif et en pleine croissance de la santé grand public, avec une agilité et une flexibilité accrues pour développer notre portefeuille de marques et répondre davantage aux besoins de nos client.e.s dans toutes les catégories. »

Sanofi étudie les scénarios de séparation possibles, mais estime que la voie la plus susceptible d'être empruntée serait celle d'une opération sur les marchés de capitaux par la création d'une société cotée en bourse dont le siège serait à Paris. Le calendrier a pour objectif de maximiser la création de valeur et de récompenser les actionnaires de Sanofi. Sous réserve des conditions du marché, la séparation pourrait être réalisée au plus tôt au quatrième trimestre 2024, après consultation des partenaires sociaux. De plus amples informations seront communiquées ultérieurement.

Objectif 2023 et perspectives préliminaires 2024 et 2025¹

Sanofi réitère ses objectifs financiers 2023, soit une croissance du BNPA des activités² dans le milieu de la fourchette à un chiffre³ à taux de change constants.

En raison de l'évolution de la réglementation fiscale mondiale, le taux d'imposition effectif de Sanofi devrait passer de 19% en 2023 à 21% en 2024. Du fait de l'augmentation des investissements en R&D, Sanofi s'attend à ce que le BNPA des activités 2024 reste à peu près stable par rapport aux niveaux de 2023 si l'on exclut l'impact du changement attendu du taux d'imposition, et qu'en conséquence il connaisse une baisse dans le bas de la fourchette à un chiffre par rapport à 2023 en tenant compte de l'augmentation du taux d'imposition attendu.

En 2025, Sanofi s'attend à un fort rebond de la croissance du BNPA des activités, grâce à la croissance continue des ventes, soutenue par ses principales franchises, ainsi que grâce au bénéfice entier des initiatives prévues en matière d'efficacité et à des dépenses de R&D prévues relativement stables d'une année sur l'autre.

Compte tenu de la décision de Sanofi de poursuivre la pleine réalisation du potentiel de long terme de son pipeline et des pressions persistantes sur les prix pour son activité Médecine Générale, Sanofi ne visera plus une marge opérationnelle des activités⁴ de 32 % en 2025, tout en restant attentive à la rentabilité à long terme.

Sanofi réitère son ambition de générer des ventes supérieures à 22 milliards d'euros en immunologie et supérieures à 10 milliards d'euros dans les vaccins d'ici 2030¹.

Politique d'allocation du capital réaffirmée

La politique d'allocation du capital de l'entreprise reste inchangée. Sanofi prévoit de maintenir un dividende en croissance progressive, conformément à sa politique de dividende historique.

Conférence téléphonique sur les résultats du T3 2023 et Journée Investisseurs.euses dédiée à la R&D

Les résultats du troisième trimestre 2023 et les annonces ci-dessus seront présentés lors d'une conférence téléphonique avec la communauté financière ce jour. La présentation sera suivie d'une séance de questions-réponses. Le lien vers le webcast audio et la présentation correspondante sont

¹ Les perspectives pour 2024 et 2025 ne tiennent pas compte d'événements majeurs défavorables imprévus et reposent sur des taux de change constants.

² Afin de faciliter la compréhension de la performance opérationnelle, Sanofi commente le compte de résultat net des activités. Le résultat net des activités est un indicateur financier non-IFRS (définition en Annexe 7 du communiqué de presse du T3 du 27 octobre 2023). Le compte de résultat consolidé du T3 2023 est présenté en Annexe 3 du communiqué de presse du T3 du 27 octobre 2023 et une réconciliation entre le résultat net IFRS publié et le résultat net des activités est présentée en Annexe 4 du communiqué de presse du T3 du 27 octobre 2023.

³ Le BNPA des activités 2022 était de 8,26 euros.

⁴ Définitions des indicateurs financiers à l'annexe 7 du communiqué de presse du T3 du 27 octobre 2023.

disponibles dans la section Relations Investisseurs.euses du site internet de Sanofi : <https://www.sanofi.com/fr/investisseurs>. La retransmission en différé sera disponible après le webcast.

Sanofi organisera une Journée Investisseurs.euses dédiée à la R&D à New York le 7 décembre 2023. Une retransmission en direct sera disponible. Les modalités d'inscription à l'événement seront communiquées prochainement.

À propos de Sanofi

Nous sommes une entreprise mondiale de santé, innovante et animée par une vocation : poursuivre les miracles de la science pour améliorer la vie des gens. Nos équipes, présentes dans une centaine de pays, s'emploient à transformer la pratique de la médecine pour rendre possible l'impossible. Nous apportons des solutions thérapeutiques qui peuvent changer la vie des patient.e.s et des vaccins qui protègent des millions de personnes dans le monde, guidés par l'ambition d'un développement durable et notre responsabilité sociétale.

Sanofi est cotée sur Euronext : SAN et NASDAQ : SNY

Relations médias

Sandrine Guendoul | + 33 6 25 09 14 25 | sandrine.guendoul@sanofi.com

Nicolas Obrist | + 33 6 77 21 27 55 | nicolas.obrist@sanofi.com

Victor Rouault | + 33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Sally Bain | + 1 617 834 6026 | sally.bain@sanofi.com

Relations investisseurs

Eva Schaefer-Jansen | + 33 7 86 80 56 39 | eva.schaefer-jansen@sanofi.com

Arnaud Delépine | + 33 6 73 69 36 93 | arnaud.delepine@sanofi.com

Corentine Driancourt | + 33 6 40 56 92 21 | corentine.driancourt@sanofi.com

Felix Lauscher | + 1 908 612 7239 | felix.lauscher@sanofi.com

Tarik Elgoutni | + 1 617 710 3587 | tarik.elgoutni@sanofi.com

Nathalie Pham | + 33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives telles que définies dans le Private Securities Litigation Reform Act de 1995, tel qu'amendé. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des évolutions de périmètre, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services, le développement de produits à venir et leur potentiel et des déclarations sur les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « potentiel », « perspective » ou « prévision », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives soient raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats réels et événements réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données et analyses cliniques, y compris postérieures à la mise sur le marché, aux décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi qu'à leurs décisions relatives à l'étiquetage et à d'autres facteurs qui pourraient affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, au fait que les produits candidats s'ils venaient à être approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, à l'approbation et au succès commercial futur d'alternatives thérapeutiques, à la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions, y compris sur les marchés de capitaux, et à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, aux risques associés au développement d'activités autonomes, à la propriété intellectuelle et aux contentieux actuels ou futurs ainsi que leur issue, à l'évolution des taux de change et des taux d'intérêt, à l'instabilité des conditions économiques et des marchés de capitaux, à des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, à l'impact que les pandémies, l'instabilité politique ou les conflits armés, ou toute autre crise globale pourraient avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2022 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sous Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable.